

# Diplôme national d'œnologie



**Diplôme**  
Diplôme  
national  
d'œnologue



**Domaine(s)  
d'étude**  
Bioingénierie -  
Biotechnologies,  
Biologie -  
Biochimie,  
Génétique,  
Biologie  
et Santé,  
Neurosciences,  
Bioingénierie -  
Biotechnologies,  
Agronomie,  
Biosciences  
végétales,  
Œnologie,  
Sciences et  
industries  
agroalimentaires,  
Ingénierie  
agronomique,  
Microbiologie,  
Génie  
chimique, Génie  
biochimique,  
Génie des  
procédés, Génie  
pharma



**Accessible en**  
Formation  
initiale,  
Formation  
continue,  
Formation en  
apprentissage



**Établissements**  
Université  
Toulouse III -  
Paul Sabatier

## Présentation

Les enseignements sont organisés selon les dispositions nationales du diplôme national d'œnologue ([arrêté ESRS2116631A](#) paru au JO du 02/09/2021 et [décret ESRS2108511D](#) parus au JO du 02/09/2021; textes et annexes parus au [BO n°37](#) du 07/10/2021)

Les études comprennent, d'une part, un ensemble d'unités d'enseignement et de stages obligatoires communs à

l'ensemble des centres et, d'autre part, des unités d'approfondissement spécifiques à chacun des centres. Les études sont organisées en semestres.

voir ici <https://pharmacie.univ-tlse3.fr/diplome-national-d-oenologue-dno>

---

## Objectifs

Le Diplôme National d'Œnologue (DNO) forme des spécialistes du vin à toutes les compétences de la filière

vitivinicole : élaboration, gestion, analyse, commercialisation des vins et des produits dérivés du raisin.

---

## Savoir-faire et compétences

Les œnologues sont appelés à exercer leurs activités dans les secteurs suivants :

- \* entreprises viti-vinicoles (exploitations individuelles, coopératives, groupements de producteurs)
- \* maisons de négoce, sociétés commerciales
- \* laboratoires d'œnologie, cabinets d'audit-conseil
- \* organismes consulaires (chambres d'agriculture)
- \* organisations syndicales et interprofessionnelles, instituts techniques
- \* administration d'Etat (DGCCRF, INAO, VINIFLHOR, Agriculture, Environnement)
- \* structures de formation et de recherche
- \* service de recherche et de développement des industries de produits œnologiques et des équipementiers
- \* commerce, distribution, communication sur le vin.

[Référentiel de compétences du DNO](#)

---

## Admission

---

### Pré-requis obligatoires

Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme national d'œnologue, les étudiants doivent justifier :

- \* soit d'une licence dans les domaines des sciences biologiques, chimiques, biochimiques, agronomiques ou de tout autre diplôme sanctionnant un niveau d'études supérieures équivalant à 180 crédits européens dans les mêmes domaines ;
- \* soit d'une des validations prévues aux articles [L. 335-5](#), [L. 613-3](#), [L. 613-4](#), [L. 613-5](#) et [L. 613-6](#) du code de l'éducation et des textes pris pour leur application.

---

## Infos pratiques

---

### Lieu(x)

 Toulouse

---

### En savoir plus

Lien vers le site du diplôme

<https://www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-diplomes/diplome-national-doenologie>